

Devoirs surveillés pour les élèves des classes de 9^e / 10^e / 11^e

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un service de devoirs surveillés est proposé au Collège de la Tour-Rouge pour les élèves de **9e, 10e et 11e années**.

Aucun transport scolaire n'est prévu à cet effet ; les élèves doivent donc utiliser les lignes de bus habituelles.

Les devoirs constituent un rituel permettant à l'enfant de consolider les acquisitions effectuées en classe et de mémoriser certaines notions. Ils sont préparés en classe afin que les élèves puissent les réaliser de manière autonome. Il ne s'agit pas d'un cours d'appui. Cela peut aussi être un espace pour préparer les évaluations, notamment dans l'entraide avec d'autres camarades.

Un groupe est mis en place afin de permettre aux élèves d'effectuer leurs devoirs les lundis et mercredis, selon les horaires suivants :

- **Lundi** : de 15h45 à 16h45
- **Mercredi** : de 12h30 à 13h30

Les devoirs surveillés débiteront **le lundi 31 août 2026**.

Si cette offre vous intéresse, nous vous remercions de créer votre compte ainsi que celui de votre enfant sur **MonPortail** (aspihl.monportail.ch) jusqu'au **lundi 24 août 2026**. Une fois les comptes créés, vous pourrez inscrire votre enfant à la carte, **au plus tard la veille au soir de la séance souhaitée**. Les parents peuvent inscrire leur enfant selon leurs besoins tout au long de l'année scolaire.

Tarification :

- Tarif à la séance : **CHF 5.-**. + 25.- de forfait administratif annuel

Après la première inscription, un crédit correspondant à un minimum de **4 séances** doit être maintenu sur le compte. Des frais de rappel pourront être facturés en cas de non-paiement.

Les élèves du secondaire qui ont terminé leurs devoirs peuvent quitter les devoirs surveillés avant l'heure de fin prévue. Dès qu'un élève quitte la séance, il n'est plus sous la responsabilité de l'ASPIHL.

Tout en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.